

*Construction d'une contribution collective
d'actions de développement durable
pour l'Agenda 21 de Paulhac.*



Synthèse de la deuxième réunion du
Groupe de Propositions et de Contribution

-

Jeudi 2 avril 2015
18h30 - 21h30

*NB : ce compte rendu a exceptionnellement bénéficié d'un
reportage photo.*

Mairie de
PAULHAC

Parcours Développement durable

1992 > Sommet de Rio

**15
SEPTEMBRE
2014**

Délibération du Conseil
Municipal pour la mise en
œuvre d'un Agenda 21

**05
MARS
2015**

Première réunion du groupe
de Propositions et de
Contribution
de l'Agenda 21

Lancement
de l'Agenda 21

**23
JANVIER
2015**

Lancement officiel
de l'Agenda 21
& appel à participation
des citoyens

**09
MARS
2015**

Adoption en Conseil Municipal
de la charte de la participation,
validée par le groupe de Pro-
positions et de Contribution
de l'Agenda 21

VOUS ÊTES ICI

**02
AVRIL
2015**

Deuxième réunion du
groupe de Propositions et
de Contribution
de l'Agenda 21

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.



Accueil convivial du Groupe :
jus de fruits local, gâteaux maisons et café bio et équitable.



Françoise, Florence et Sandrine

Les présents : Julia, Nathalie, Nathalie, François, Jean-Pierre, Florence, Dolores, Françoise, Bruno, Philippe, Elizabeth.
Étaient excusés : Jean-Luc, Lucie, Jean-Michel et Arnaud

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Le travail du premier atelier a été très productif et sympathique dans l'esprit de la charte de la participation : respect de chacun, respect du temps imparti, parole à toutes et tous.

Florence présente le programme de la soirée articulé autour de 2 temps :

- Les échanges sur le compte rendu du GPC 1 du 5 mars dernier pour pouvoir informer l'ensemble des élus du Conseil Municipal et le mettre en ligne sur le blog pour une diffusion large : Florence insiste sur le fait que *« chaque participant doit être vecteur de la diffusion de l'élaboration et l'avancement de l'Agenda 21 de Paulhac »*
- L'exercice du jour pour avancer vers l'Agenda 21 de Paulhac :
« la ruche aux actions »



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

En rappel , **la notion de bien construire ensemble est représentée** pour se remémorer les conditions essentielles à la qualité du travail et des échanges :

points de vues

partage

Connaissances

usages du territoire

**RESPECTER LES DIFFÉRENTES
OPINIONS EXPRIMÉES**

échanges

construire ensemble

attitude bienveillante

écoute



Chacun a une place identique et possède les mêmes droits et devoirs au sein du groupe.
Chaque proposition est importante.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

De la même manière, le rôle des animatrices est rappelé :

accompagner et aider dans la production de la contribution collective du groupe

- ⇒ gardiennes du temps et du contenu
- ⇒ régulation-équité
- ⇒ reformulation-synthèse
- ⇒ faire procéder à la validation des propositions de la précédente réunion.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Le Groupe procède à la validation du compte rendu du GPC 1 après quelques échanges en ayant bien à l'idée que ce compte rendu doit pouvoir être lu et compris par toutes les personnes intéressées par l'agenda21 de Paulhac.

Il faut que ce soit clair pour tous : la transparence est une des qualités premières de notre démarche participative.

2 volontaires sont mandatés par le groupe pour présenter le compte rendu au Conseil Municipal : Nathalie Rumeau et Philippe Richard.

Initialement prévue le 20 avril, la présentation est finalement décalée au Conseil Municipal du 11 mai.

La ruche aux actions

L'objet de cet exercice est que le groupe envisage et construise ensemble les premières actions qui vont démarrer la démarche de développement durable pour l'agenda 21 de Paulhac.

Il a pour but d'aider à **définir collectivement les modalités de mise en place des actions** tout en s'assurant que les principes du développement durable sont respectés.

Le travail porte sur les pistes d'actions proposées au premier atelier mais aussi sur **les actions identifiées par les élus** dans leur travail préalable et qui leur avaient permis de dégager 3 axes de travail, appuis des travaux du jour :

- ⇒ l'environnement (gestion des ressources naturelles, des déchets, patrimoines);
- ⇒ l'énergie / transports-mobilité / changements climatiques ;
- ⇒ la solidarité / cohésion sociale / culture.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Le travail du précédent atelier nous a permis de dégager 19 pistes d'actions.

Chaque participant rejoint ensuite une des tables de travail portant sur le thème de son choix avec pour seule contrainte le respect de la représentativité élus / citoyen / agent territorial dans chaque groupe.

Deux pistes d'actions sur les thèmes économies d'énergie et filière bois ont été ajoutées aux propositions du GPC car elles reposent sur une politique et des actions municipales déjà engagées et parfaitement en cohérence avec le développement durable.

D'autres pistes d'action lancées par le GPC n'ont pas été retenues car elles étaient hors du champ d'action réaliste pour l'agenda 21 de Paulhac. Leurs thèmes ont toutefois été intégrés : Sécheresse et terres agricoles.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.



Les groupes travaillent.



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Partage des travaux



Julia commente un « radar » développement durable : un exercice consistant à situer les actions travaillées aux regard des finalités du développement durable.



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Echanges et réflexions auprès d'oreilles attentives



Résultats des travaux des groupes

L'investissement des participants a permis de traiter une partie des actions en séance.

Un second temps de travail sera planifié pour traiter l'ensemble des pistes d'actions proposées.

Beaucoup d'échanges, de la passion et des convictions : de l'intelligence collective !

4 axes orientent l'action pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Pour rappel, ils sont issus des 3 axes de travail initiaux et intègrent des actions existantes .

Un axe supplémentaire a été ajouté, il porte sur la participation des acteurs et la gouvernance de l'Agenda 21.

A - AXE 1 > Paulhac préserve son environnement

B - AXE 2 > Paulhac s'engage face aux enjeux énergétiques et climatiques

C - AXE 3 > Paulhac « lieu de vie » tisse des liens

D - AXE 4 > Paulhac avance avec tous

Des objectifs guident chaque axe vers le programme des 51 actions proposées en réponse.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

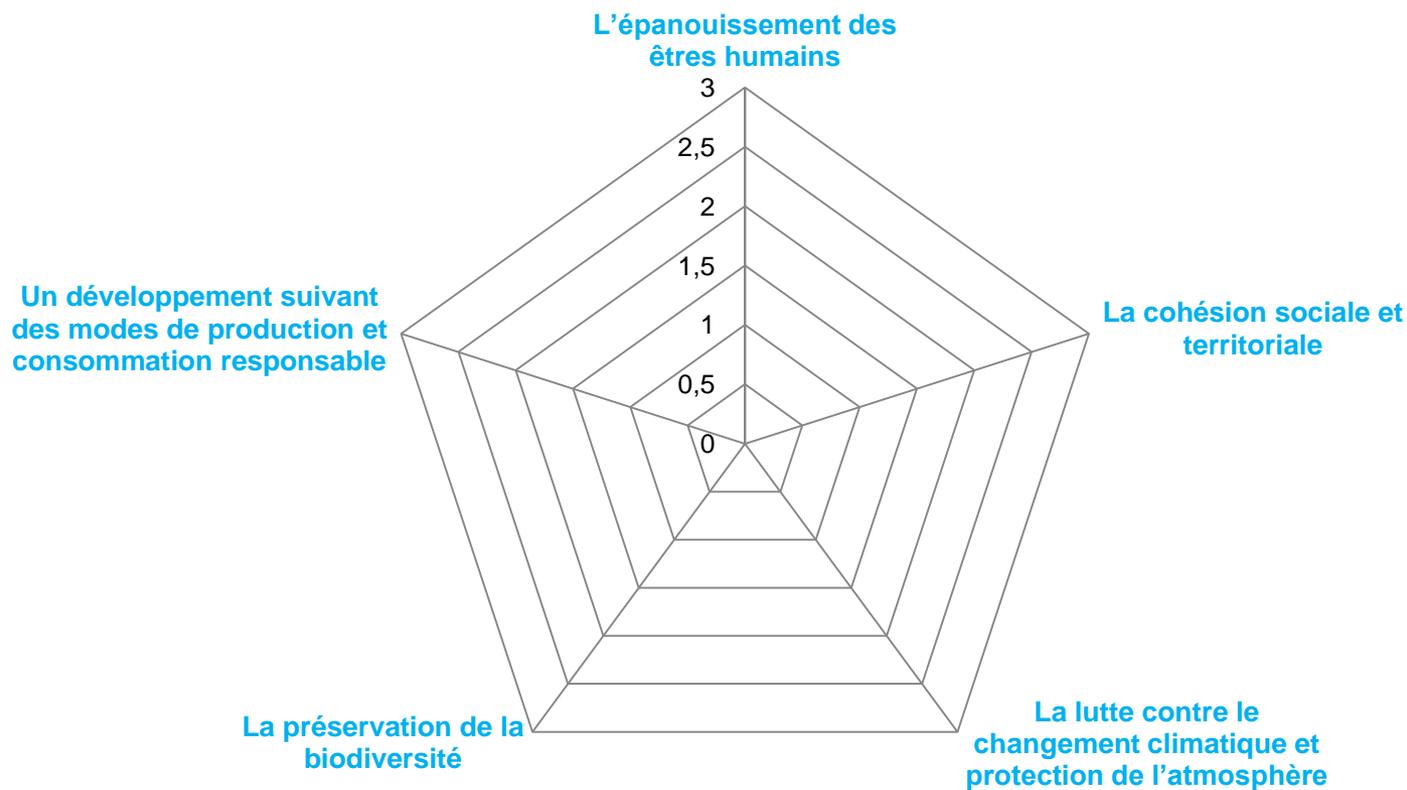
Chaque action est éclairée au regard d'un graphique « radar » à 5 branches qui reprennent les 5 finalités du développement durable :

- ✓ l'épanouissement des êtres humains
- ✓ La cohésion sociale et territoriale
- ✓ La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✓ La préservation de la biodiversité
- ✓ Un développement suivant des modes de production et consommation responsable

Certaines actions se révèlent comme « chapeau » et guident plusieurs actions autour d'un même objectif.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Action _____ au regard des finalités du développement durable



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

A l'issu des réunions de travail du Groupe, le Conseil Municipal choisira les premières actions de l'Agenda 21 de Paulhac à retenir.

Il expliquera par la suite ses choix au GPC lors de la réunion suivante.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

A - AXE 1 > Paulhac préserve son environnement

Objectifs :

- **Améliorer la connaissance et la qualité des aliments des Paulhacois, notamment les publics scolaires**
- **Contribuer au développement des circuits d'approvisionnement alimentaires courts**
- **Mettre à disposition des produits issus de modes de production responsable**
- **Sensibiliser les jeunes Paulhacois à l'environnement à travers l'alimentation et ses modes de production (saisonnalité par exemple)**
- **Sensibiliser et responsabiliser les usagers aux économies d'eau et d'énergie quels que soient les types d'usages (usages agricoles, domestiques et collectifs)**
- **Participer à l'effort collectif de préservation de l'environnement (eau, énergie, alimentation)**

Une action supplémentaire est ajoutée dans cet axe lors de la validation du compte rendu par le groupe en début de 3^{ème} réunion : elle porte sur l'assainissement et les eaux usées. Elle sera donc traitée comme une action à renseigner lors de la troisième réunion du GPC.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

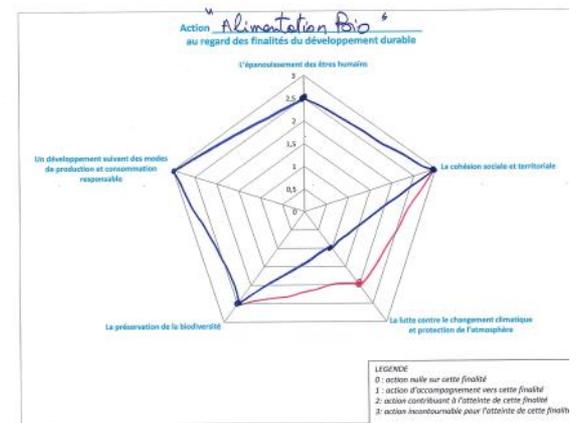
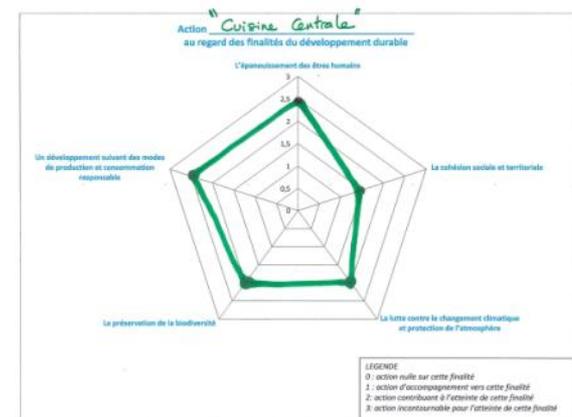
Actions travaillées

MISE EN PLACE D'UNE CUISINE CENTRALE ALIMENTEE PAR UN POTAGER COMMUNAL BIO

MISE EN PLACE D'UN POTAGER COMMUNAL « A PARTAGER » EN AGROFORESTERIE

OPERATION UN FRUIT A LA RECRE

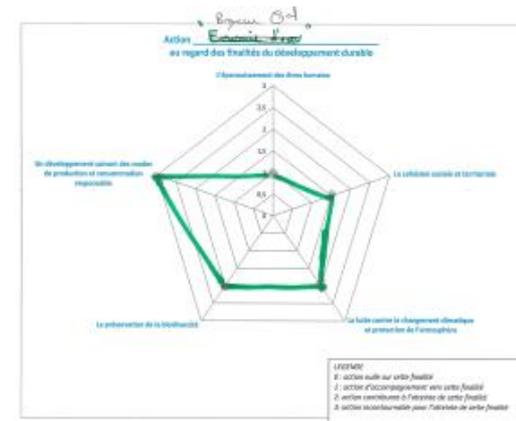
ORGANISATION D'ACTIVITES DE SENSIBILISATION AUTOUR DU VERGER COMMUNAL



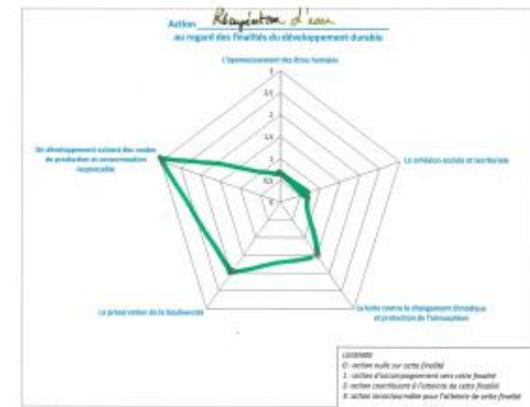
Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Actions travaillées

MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR COMMUNAL



ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU À CÔTÉ DU VERGER COMMUNAL

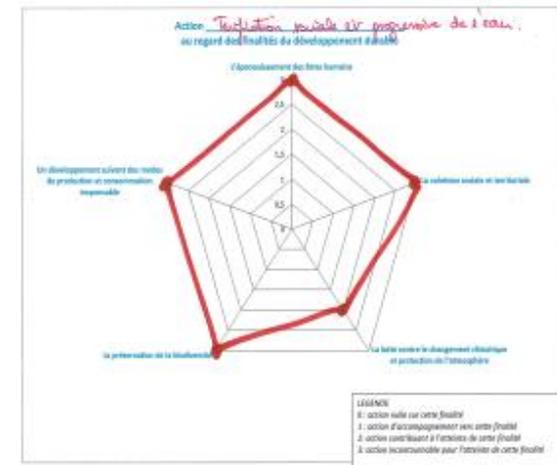
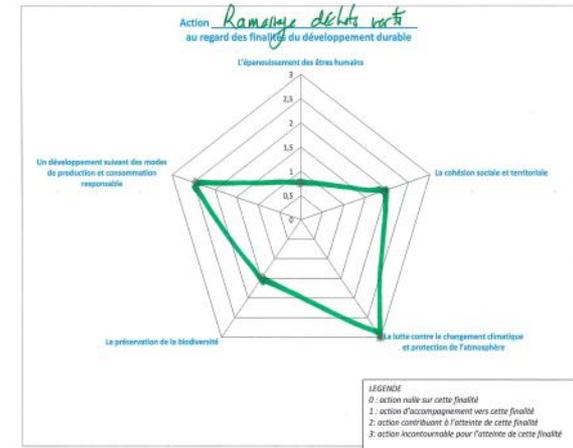


Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Actions travaillées

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS AUPRÈS DE LA C3G POUR LA RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE ET PROGRESSIVE DE L'EAU



Une action portant sur les achats groupés n'est pas présentée dans l'attente de précisions par le groupe.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

B - AXE 2 > Paulhac s'engage face aux enjeux énergétiques et climatiques

Objectifs :

- **Sensibiliser les Paulhacois aux économies d'énergie**
- **Promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables**
- **Diminuer les émissions de GES**
- **Favoriser les mobilités douces et multimodales**
- **Optimiser les mobilités scolaires et professionnelles**

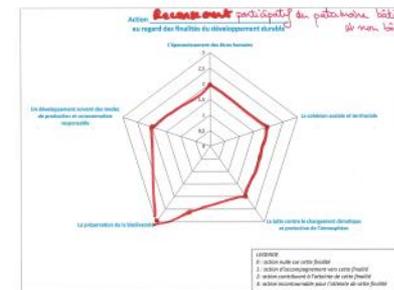
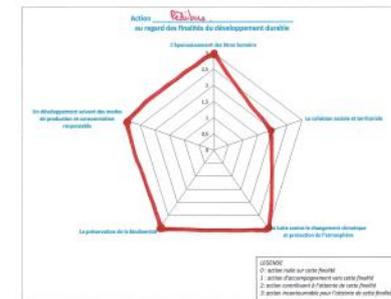
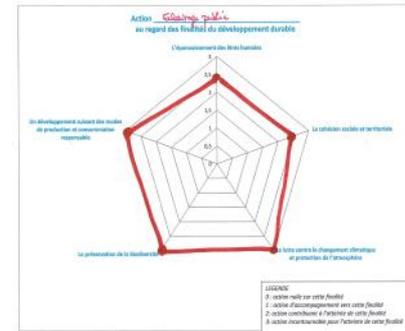
Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Actions travaillées

OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

MISE EN PLACE D'UN PÉDIBUS

INTÉGRATION DES CRITÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PLU



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

C - AXE 3 > Paulhac « lieu de vie » tisse des liens

Objectifs :

- **Lutter contre le repli et l'individualisme, l'isolement**
- **Permettre l'accès à la culture au plus grand nombre**
- **Lutter contre la paupérisation et la pauvreté**
- **Répondre aux besoins élémentaires pour tous**
- **Améliorer les liens entre Paulhacois et assurer la continuité à tous les stades de la vie sur la commune (éviter les cassures scolaires CM2 / 6^{ème}, isolement des seniors)**
- **Provoquer les lieux et moments d'échanges entre Paulhacois pour améliorer la cohésion entre tous.**

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Actions travaillées

MISE EN PLACE D'UN LIEU DE VIE STRUCTURANT LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES, CULTURELLES ET SOCIALES DE LA COMMUNE

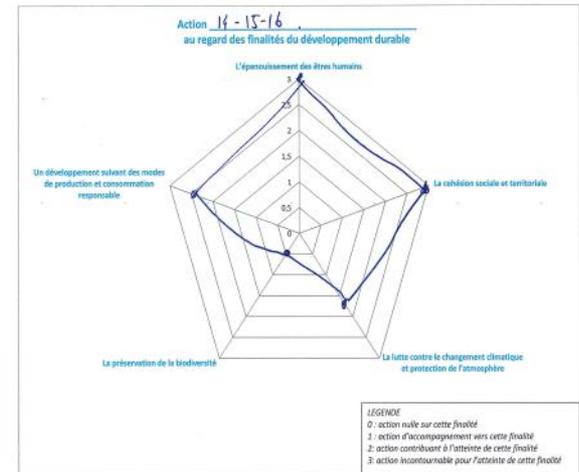
ACCESSIBILITE AUX CONCERTS DE PAULHAC

ACCESSION À LA FORÊT SANS VOITURE (AMÉNAGEMENT DE LA FIN DU CHEMIN)

VALORISATION DES SENTIERS DE RANDONNÉES

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CREATION DU LOGO DE L'AGENDA 21 DE PAULHAC PAR LES ENFANTS DE L'ALAE



Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

D - AXE 4 > Paulhac avance avec tous

Objectifs :

- **Mobiliser et informer les Paulhacois autour du projet de développement durable de la commune à travers l'Agenda 21**
- **Partager le projet de territoire de développement durable**
- **Promouvoir la participation par une information tout au long de la démarche, par l'écoute et l'échange ;**
- **Donner de la lisibilité à la démarche en précisant les modalités de mise en œuvre et le rôle de chacun ;**
- **Etablir entre les différents partenaires un code commun de bonne conduite**
- **Ecouter les propositions et échanger avec les citoyens pour construire ensemble une contribution collective.**

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Actions complémentaires

CRÉATION D'UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION À L'AGENDA 21 DE PAULHAC

CREATION D'UN BLOG DE L'AGENDA <https://agenda21paulhac.wordpress.com/>

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE PROPOSITIONS ET DE CONTRIBUTION POUR L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 DE PAULHAC

INFORMATION ET COMMUNICATION AUTOUR DE L'AGENDA 21, CITOYENNETE DURABLE

Organisation & calendrier

- 3 réunions de travail du GPC :
 - ✓ jeudi 5 mars 2015
 - ✓ jeudi 2 avril 2015
 - ✓ mardi 5 mai 2015
- Modification de date : présentation des comptes rendus du GPC 1 et 2 le 11 mai en Conseil Municipal
- 30 mai : Journée du développement durable à Paulhac

Prochaine réunion à fixer

Ordre du jour :

- Validation de la synthèse de notre séance qui vous sera envoyée par mail
- Travail sur la priorisation et hiérarchisation des actions travaillées ce soir et prolongements pour la contribution collective au CM suivant.

Construction d'une contribution collective d'actions de développement durable pour l'Agenda 21 de Paulhac.

Merci !